



Réunion du CCSSF, tenue le vendredi 14 octobre 2016 à la salle Brasserie, au 42 rue Louis Lumière 75020 PARIS

Etaient présents : Rémy BAYET (président), Patrick FOURASTIE (secrétaire général), Jean-François LABES et Mikaël LAURENT

Interprètes en LSF diplômées : Delphine LABES, Florine ARCHAMBEAUD et Cindy LE CLECH

Absente : Marie ROBERT (secrétaire adjointe)

ORDRE DU JOUR

Point 1 : Observations sur le PV du 25 mars 2016

Point 2 : Observations sur les réactions au Forum des clubs sportifs Sourds à la Chapelle sur Erdre (vendredi 15 avril 2016)

Point 3 : Résultats des divers championnats d'Europe ou du Monde (Tennis, Judo, Cyclisme et Athlétisme)

Point 4 : Bilan sur le Congrès EDSO à EREVAN (Arménie), les 7 et 8 juillet 2016

Point 5 : Plan de vision Sports 2016-2020 (Handball, Basket-Ball, Rugby à 7) - Création éventuelle de commissions fédérales à condition qu'il y ait plus de 6 équipes

Point 6 : Prochaines élections du CCSSF 2017-2021 prévues en mi-avril 2017

Point 7 : Relations avec les Directeurs Sportifs des commissions fédérales

Point 8 : Rapprochement ICSD - IPC et commentaires de la vidéo de Craig CROWLEY

Point 9 : Questions diverses

Début de la séance à 16 h 25

M. Rémy BAYET, président du CCSSF exprime la bienvenue aux collègues et présente ses meilleurs vœux à Marie ROBERT absente pour cause de grossesse.

Point 1 : Observations sur le PV du 25 mars 2016

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité avec quelques observations :

Jean-François LABES signale qu'il a appris récemment que les règlements associatifs n'autorisent pas un salarié d'une association d'être Président d'une commission composée d'élus de cette association. Ce qui est le cas de Mr BAYET, salarié

Handisport Bourgogne. Quand bien même, nous n'allons pas revenir là-dessus étant donné que nous sommes en dernière année de mandat.

Rémy BAYET souhaite qu'on lui montre ces règlements.

Mikaël LAURENT demande à Jean-François LABES s'il a répondu à la demande de la commission médicale, transmise par Bernard COURBARRIAUX, pour répertorier les kinésithérapeutes déficients auditifs et entendants signants. Jean-François LABES fait part qu'il a transmis deux noms cités : Mr Jean-Marie LAVAL et Melle Manon ALTAZIN qui a la particularité d'être aussi élève pilote d'avion.

Mikaël LAURENT précise, tout de même, que la recherche est toujours en cours puisque Bernard COURBARRIAUX n'a obtenu que quelques noms. Il serait donc utile de transmettre à nouveau cette demande auprès des comités, clubs et licenciés pour l'aider à compléter sa liste de nom. Pour contacter Mr Bernard COURBARRIAUX : b.courbariaux@handisport.org

Pour rappel, la commission médicale fédérale souhaitait faire cette enquête auprès des clubs et sections FFH ayant des licenciés sourds et malentendants pour tenter de démarrer une activité SPORT SANTÉ.

Le SPORT SANTÉ se pratique sur prescription médicale et doit être encadré par des professionnels de santé ou de sport formés pour le faire pratiquer au sein des clubs, sections ou structures adaptées. Au sein de la FFH les situations de handicaps sont multiples.

Pourquoi les sourds et malentendants : c'est la population qui physiquement se rapproche le plus des valides mais a les mêmes soucis de santé qui peuvent être améliorés sinon traités par la pratique du SPORT SANTE.

Des programmes existent pour les valides donc il sera plus facile de les adapter dans un premier temps à la population des sourds et malentendants avant d'aborder les aveugles et mal voyants puis les personnes porteuses d'un handicap physique.

Cependant, pour ce faire, il y a besoin de professionnels. C'est le pourquoi de l'enquête auprès des licenciés et non licenciés qui pourraient connaître des kinésithérapeutes pratiquant la LSF.

Point 2 : Observations sur les réactions au Forum des clubs sportifs Sourds à la Chapelle sur Erdre (vendredi 15 avril 2016)

Patrick FOURASTIE (absent aux JNH) a demandé et obtenu le compte rendu du Forum Sourd auprès du directeur d'Acceo, Mr RUAULT. Ainsi, il a pu le diffuser aux licenciés non présents au forum.

Mikaël LAURENT, qui n'était pas présent aux JNH, revient sur le dictionnaire LSF sports sourds qui a été présenté au forum.

Il rappelle que la DTN de la FFH souhaite mieux accompagner la pratique sportive des personnes sourdes et essaye donc de créer un dictionnaire LSF adapté à chaque sport, en priorité les sports présents aux Deaflympics. L'objectif est aussi de permettre aux divers intervenants dans les comités, aux sportifs, entraîneurs et éducateurs

sportifs d'accompagner de manière adaptée et efficace toutes les personnes sourdes qui souhaitent pratiquer dans les clubs affiliés à la FFH.

Denis CHARREYRE, Conseiller Technique National, qui coordonne cette mise en place en liaison avec Arnaud REPELLIN, a donc besoin de personnes compétentes qui signent pour chaque spécialité. C'est pourquoi il a, entre autres, sollicité le CCSSF.

Le groupe de travail comprend aussi des interprètes. Mikaël LAURENT regrette qu'aucun des membres du CCSSF n'ait voulu y participer alors que certains ont les connaissances spécifiques ou sont même formateur LSF. Malgré tout, le projet avance et prend forme avec l'appui d'entraîneurs, sportifs et directeurs sportifs sourds.

Patrick FOURASTIE craint de voir apparaître des erreurs signées dans les vidéos et souhaiterait voir des experts sourds pour mieux contrôler les signes en LSF adaptés aux sports.

Mikaël LAURENT demande à Remy BAYET si une réunion CCSSF s'est tenue à la suite du forum sourd ? Rémy BAYET lui répond qu'elle a été annulée car ils n'étaient plus que 2 membres présents, Jean-François LABES étant retenu au même moment à la réunion du Comité Directeur FFH.

Point 3 : Résultats des divers championnats d'Europe ou du Monde (Tennis, Judo, Cyclisme et Athlétisme)

TENNIS : Championnats d'Europe à PORTOROZ (Slovénie) du 6 au 11 juin 2016.

L'équipe était composée de Mikaël LAURENT, Vincent NOVELLI, Samuel CAZAUX, Marine BENEY, Lucie BOULESTREAU et du coach ostéopathe Xavier LERAYS.

2 médailles ont été obtenues dont 1 titre malgré seulement 2 jours de stage annuels et une arrivée la veille de la compétition.

Les résultats :

- Mikaël LAURENT : médaille d'or double hommes et ¼ de finaliste simple hommes
- Vincent NOVELLI : médaille d'or double hommes, 4^{ème} place double mixte et ¼ de finaliste simple hommes
- Samuel CAZAUX : ¼ de finaliste double mixte et 1/8 de finaliste simple hommes
- Marine BENEY : médaille de bronze double femmes, 4^{ème} place double mixte et ¼ de finaliste simple femmes
- Lucie BOULESTREAU : médaille de bronze double femmes, ¼ de finaliste double mixte et 1/8 de finaliste simple femmes.

Liens Internet : <https://www.facebook.com/European-Deaf-Tennis-Championships-2016-1681414598803197/>

<http://www.tennishandisport.com/> (cliquer sur "afficher la suite") jusqu'aux Championnats d'Europe sourds - Slovénie)

JUDO : Championnats du Monde de Judo sourds 2016 à SAMSUN (Turquie) du 20 au 22 juillet 2016.

L'équipe était composée de Camille BRASSE, Joshua HAESSY, qui était sélectionné pour la 1^{ère} fois en équipe de France, et coaché par Cyril PAGES.

2 médailles ont été obtenues dont 1 titre.

- Camille BRASSE : médaille d'or en -73 kg, avec cette consécration, Camille réalise le Grand Chelem au niveau des titres majeurs, après son titre aux Deaflympics 2013 ainsi que son titre de champion d'Europe 2015.
- Joshua HAESSY : médaille de bronze en -60 kg, 1^{ère} médaille pour sa 1^{ère} sélection en équipe de France.

Lien internet :

http://www.coeurhandisport.fr/sports_combats/b61a7401a5955c1a7cb60df245ca7f84.php

CYCLISME : Championnats d'Europe à BRUGES (Belgique) du 13 au 21 août 2016

L'équipe était composée de 4 cyclistes, Steeve TOUBOUL, qui effectuait son retour après plusieurs années d'absence, Théo HOEZ, à peine 17 ans, qui fêtait sa 1^{ère} sélection en équipe de France, ainsi que Rémi GIRARDET et Paul SERVIERES qui ont finalement dû déclarer forfait avant le début des épreuves car victimes de chutes à l'entraînement. Ils ont été encadrés par Frédéric ROGER et Florent DELHAYE.

3 médailles ont été obtenues dont 2 titres.

Les résultats :

- Steeve TOUBOUL : médaille d'or en sprint et de la course en ligne, 3^{ème} place de la course aux points
- Théo HOEZ : 6^{ème} du sprint et de la course aux points, 7^{ème} du contre-la-montre, 10^{ème} de la course en ligne.

Liens Internet : <http://paracyclisme-handisport.fr/article/256-7>

<https://www.facebook.com/CycliSourd-France-203956459624267/?fref=ts>

ATHLETISME : Championnat d'Europe Junior à KARLSRUHE (Allemagne) du 25 au 27 août 2016.

L'équipe était composée de 2 athlètes, Martine CARRE (16 ans) et Thomas NOEL (20 ans), encadrés par Angélique FILIPPA. Ces 2 espoirs ont participé à plusieurs épreuves, pour ce qui était leur 1^{ère} sélection internationale.

Les résultats :

- Martine CARRE : 4^{ème} en longueur, 7^{ème} du 100 m
- Thomas NOEL : 5^{ème} du 200 m et du 400 m, 7^{ème} du 100 m.

Lien Internet : https://www.youtube.com/channel/UCThKH6PV_Anu_11aaM-sCkg
et <http://www.euro-la2016.de/>

Point 4 : Bilan sur le Congrès EDSO à EREVAN (Arménie) les 7 et 8 juillet 2016

Patrick FOURASTIE fait part de la bonne tenue du congrès organisée par les responsables de l'Association Sportive des Sourds d'Arménie et explique les faits évoqués sur les deux principales affaires (dopage et audiogramme), décidées par l'ICSD.

Concernant la proposition CCSSF sur la pétanque : Il suffit qu'au moins 8 pays en Europe s'engagent à participer à ce sport pour que cette discipline soit reconnue par l'EDSO. Ensuite, si cette discipline veut être officialisée par l'ICSD, il faut que des pays des 5 continents y participent. La pétanque pourrait être une discipline olympique en 2024. Possible que l'ICSD en fasse une discipline deaflympique en 2025.

Réponse EDSO : Il faut suivre simplement le règlement intérieur des Championnats d'Europe des compétitions précisant ce qui suit :

Article 1.4 : La compétition officielle ne peut avoir lieu que s'il y a au moins quatre pays membres affiliés à EDSO. S'il y a moins de quatre pays membres participant à l'évènement sportif, le pays hôte doit avoir l'aval du CE EDSO qui se réserve le droit d'annuler la compétition en cas de problème majeur.

La proposition française concernant la pétanque est très souhaitée par nos amis belges ainsi que par les pays présents.

Patrick FOURASTIE ira expliquer les faits à la commission fédérale du Sport Boules et de Pétanque Sourds et malentendants de la FFH, le samedi 5 novembre 2016 à WOIPPY (près de Metz) et leur faire la proposition d'organiser le 1^{er} Championnat d'Europe de Pétanque des Sourds pour avis de tous les clubs de pétanque concernés.

Point 5 : Plan de vision Sports 2016-2020 (Handball, Basket-Ball, Rugby à 7) - Création éventuelle de commissions fédérales à condition qu'il y ait plus de 6 équipes

Handball : La DTN autorise seulement le stage de perfectionnement en 2017 pour que les jeunes découvrent la pratique, mais le stage de sélection étant pour le moment refusé.

Le championnat national comprend actuellement 5 clubs masculins pour la saison 2016/2017, il faudra attendre le plan de 2016-2020 pour voir l'éventuelle création d'une Equipe de France Sourds.

Basketball : Le championnat national comprend quatre clubs pour la saison 2016/2017. Vu le très petit nombre de clubs, il n'est pas possible de créer une Equipe de France compétitive.

Rugby à 7 : La DTN a remarqué des désaccords internes. Non seulement, il n'y a que 3 clubs mais ils n'arrivent pas à s'accorder pour appliquer le règlement loisir. Elle préconise qu'ils se mettent prioritairement autour d'une table pour décider plus sereinement de leur avenir.

Rémy BAYET précise que le directeur technique national Jean MINIER a diffusé son discours au forum des sports de la Chapelle-sur-Erdre et va étudier les sports à ajouter pas avant décembre 2016 selon la décision du Comité Directeur de la FFH.

La potentielle reprise de certains sports sourds par les fédérations affinitaires ou homologues pourraient poser des problèmes de reconnaissance et de représentativité du sport sourd au niveau international vis-à-vis de l'ICSD et de l'EDSO. En effet, les représentants des fédérations affinitaires sont entendants ce qui pourrait amener l'ICSD et l'EDSO à suspendre les sportifs sourds de ces fédérations.

Comme, le CCSSF (sous la tutelle de la FFH) devrait rester le seul habilité à représenter les Sourds auprès de l'ICSD et de l'EDSO., il est possible que les fédérations homologues soient amenées à signer des conventions spécifiques avec le CCSSF via la FFH. Ce n'est pas tous les sports sourds qui seront concernés, ça dépendra de l'intérêt des fédérations homologues, certaines fédérations ne seront intéressées que par les Jeux Paralympiques mais pas forcément par les Deaflympics dont elles ne connaissent pas l'existence très souvent.

Point 6 : Prochaines élections du CCSSF 2017-2021 prévues en mi-avril 2017

Patrick FOURASTIE évoque les prochaines élections du bureau CCSSF qui se dérouleront en mi-avril 2017 en même temps que celles du renouvellement du Comité Directeur de la FFH.

Rémy BAYET, salarié Handisport Bourgogne ne souhaite pas se présenter pour un autre mandat.

Jean-François LABES précise que trois candidats de l'Île de France se présenteront aux élections ainsi que deux autres personnes dont une de la Drôme et une de Vendée.

Patrick FOURASTIE de la région du Centre candidatera car il est partant pour effectuer un deuxième mandat.

Mikaël LAURENT, de la Région Occitanie, ne s'est pas encore décidé.

Marie ROBERT ne devrait pas se représenter pour raison personnelle, il faudra donc trouver, au moins, une nouvelle féminine souhaitant se présenter.

Patrick FOURASTIE souligne que 321 clubs ayant au moins un sourd licencié FFH pourront voter en 2017.

L'élection de 5 membres (4 hommes et 1 femme) prend place par voie postale avant l'Assemblée Générale électorale Fédérale et est conforme aux statuts fédéraux et règlement intérieur.

Rappel du règlement intérieur : Les résultats sur le CCSSF seront proclamés après la fin de la procédure des élections fédérales déterminant la composition du comité

directeur fédéral. Après le respect d'une féminine élue, les candidats arrivés en tête seront déterminés pour répondre au total de 4 élus sourds et malentendants.

Les 5 membres ainsi élus se réunissent dans le même temps que le comité directeur fédéral pour élire en interne le président du CCSSF.

Le résultat de l'élection au sein du CCSSF est proclamé après que le président de la FFH soit élu.

Patrick FOURASTIE est en train de demander des précisions écrites auprès du service licences (vice-président de la FFH : Guy HALGAND) en même temps que le nouveau président de la CSOE (Commission de Surveillance pour Opérations Electorales) devra faire le nécessaire dans le temps voulu.

Point 7 : Relations avec les Directeurs Sportifs des commissions fédérales

Frédéric ROGER, référent Cyclisme Sourds a eu quelques soucis relationnels avec le directeur sportif Jérôme DUPRE en raison de la forte baisse du nombre de cyclistes, 15 aujourd'hui alors qu'ils étaient plus de 100 il y a quelques années.

Autres points négatifs soulignés : le refus de prendre des interprètes en raison du prix onéreux, insuffisance des stages, critères de sélection nationale critiqués par les sportifs sourds.

Pour ce qui concerne la baisse des financements, ce n'est pas nouveau et c'est la tendance depuis plusieurs années.

Mikaël LAURENT précise que c'est certainement pareil dans beaucoup d'autres sports sourds. Il prend l'exemple, de son sport, le tennis, depuis 2 ans, le déplacement à l'unique stage annuel, obligatoire pour être sélectionné en Equipe de France, est à la charge des sportifs alors que depuis l'intégration du sport sourd à la FFH en 2007-2008, il avait toujours été défrayé. De même, il devient très difficile d'avoir 1 ou 2 jours supplémentaires de préparation sur le lieu de la compétition internationale même si le déplacement est peu onéreux. Mais il ne faut pas oublier aussi que 2016 était une année paralympique avec une attente du Ministère d'être dans le top 10 au tableau des médailles d'où des budgets plus importants alloués prioritairement au mouvement paralympique.

Patrick FOURASTIE en vient sur le déroulement des trois championnats du Monde à SAMSUN en Turquie (Tennis de Table, Arts Martiaux et Beach-Volley Ball) qui ont débuté le 18 juillet, malgré le coup d'Etat militaire avorté en Turquie durant la nuit du vendredi 16 au samedi matin 17 juillet.

Le coach des judokas, Cyril PAGES, arrivé à Samsun une semaine avant le début de la compétition, a malgré tout conseillé à ses deux judokas d'aller prendre l'avion, les billets étant déjà réservés depuis longtemps à ces dates.

Cette prise de risque s'est avérée payante puisque les deux judokas ont rapporté une belle médaille chacun.

En revanche, le président de la FFH a déconseillé à Brice ALLAIN, qui avait été sollicité pour aller inspecter les installations des Deaflympics à Samsun, de se rendre en Turquie. Son déplacement a donc été annulé.

Malgré tout, la Turquie maintient la tenue des Deaflympics 2017 sur son sol à Samsun avec un financement important et une organisation logistique qui suit son cours. Et, jusqu'à présent, l'ICSD continue de soutenir pleinement l'organisation turque.

En effet, les organisateurs turcs veulent tout faire pour que ces Deaflympics 2017 soient une totale réussite internationale afin de satisfaire l'équipe ICSD et les pays membres.

Patrick FOURASTIE, avec la collaboration de son collègue Rémy BAYET, a bien envoyé le formulaire d'inscription préliminaire Deaflympics 2017 validé par la DTN FFH

L'inscription de la "Team France" a bien été enregistrée par les instances de l'ICSD.

Point 8 : Rapprochement ICSD-IPC et commentaires de la vidéo de Craig CROWLEY

Patrick FOURASTIE présent au Congrès EDSO a remarqué les points de vue opposés entre le président actuel ICSD Valéry RUKHLEDEV (Russie) et l'ancien président ICSD Craig CROWLEY (Grande-Bretagne) à propos du rapprochement ICSD-IPC.

Pour Patrick FOURASTIE, les points positifs sont : la préservation de la culture sportive des sourds, la couverture télévisée plus forte, sponsors de publicité sportive ; les points négatifs : les sourds ne souhaitent pas rejoindre le mouvement paralympique en raison des barrières de communication.

Selon Mikaël LAURENT, quand on regarde la situation économique mondiale actuelle et la difficulté du sport sourd pour exister médiatiquement et arriver à organiser des Deaflympics tous les 4 ans, la vision de l'anglais est plus pragmatique. Il suffit de voir les échecs de ces dernières années : annulation Deaflympics 2011, retrait de la Grèce pour 2013 puis repris in extremis par la Bulgarie, mais sans aucune comparaison possible avec ceux de Taïwan en 2009 (qui sont les plus réussis à ce jour), ceux de 2017 dans un pays très instable aujourd'hui, des Deaflympics d'hiver 2019 et d'été 2021, qui n'ont pas encore de villes d'accueil, pour s'apercevoir qu'en continuant ainsi on risque de disparaître totalement. À vouloir s'entêter à tout garder de la même façon on risque de tout perdre.

Je trouve que le président actuel russe de l'ICSD fait beaucoup d'annonces mais n'agit pas dans les faits. Par exemple, y aurait-il des contrôles anti dopage et audiogrammes à Samsun en 2017 ?

En ce qui concerne la culture sourde il me semble qu'on oublie que l'ICSD est avant tout une organisation sportive représentant le handicap de la surdité au niveau mondial. Il y a une unique règle, c'est d'avoir une perte auditive d'au moins 55 dB à la meilleure oreille pour pouvoir pratiquer avec les sourds. Les athlètes sont là pour faire du sport avant tout car on est TOUS SOURDS, avec des degrés de surdité diverses,

qu'on signe ou pas, qu'on oralise ou pas. Il me semble qu'il y a pas mal d'autres événements dans le monde dédiés spécifiquement à la culture de la langue des signes, et c'est très bien d'ailleurs, et auxquels participent aussi des entendants qui signent car ils apprécient la culture sourde.

De plus, depuis longtemps aux Deaflympics, beaucoup de sportifs ne signent pas et on peut s'apercevoir qu'il y a une grande diversité entre ceux qui signent et ceux qui ne signent pas. Certains sportifs signent uniquement, d'autres, malentendants, oralisent uniquement, mais certains signent parfaitement tout en oralisant parfaitement, d'autres qui sont implantés ne signent pas mais oralisent, d'autres encore, qui sont sourds profonds sans prothèse, oralisent avec quelques difficultés et ne signent pas, etc. Il y en a vraiment pour tous les goûts ! Cela semble logique puisque chaque pays a sa culture et évolue dans un environnement différent. Personnellement, je trouve cette diversité plutôt enrichissante humainement.

De même, aux Jeux Paralympiques il y a aussi des handicaps divers et variés. Certains même ont un handicap sensoriel comme nous, je pense aux non-voyants et malvoyants, ou d'autres encore qui n'ont pas de handicap moteur apparent ou peu apparent, etc.

Donc, pour moi, l'évocation de Craig CROWLEY voulant intégrer les sourds aux Jeux Paralympiques tout en gardant les Deaflympics et les compétitions internationales spécifiques aux sourds pour permettre la participation d'un maximum de sportifs sourds, me paraît plus viable sur le moyen et long terme.

Il est à noter que c'est seulement aux Jeux Paralympiques que l'ensemble des sportifs en situation de handicap se réunissent dans les sports et les catégories sélectionnées, en dehors des Jeux Paralympiques chacun d'entre eux effectuent des compétitions internationales dans leurs fédérations mondiales respectives.

Point 9 : Questions diverses

Rémy BAYET espère que la candidature du Championnat d'Europe de Pétanque se fera, après l'avis de la Table ronde du 5 novembre 2016.

Patrick FOURASTIE demande une question à ses collègues : est-ce que ça leur paraît opportun qu'il participe à la commission sportive de la FNSF (Fédération Nationale des Sourds de France) ? Rémy BAYET lui déconseille en raison du mélange sport et politique. Patrick FOURASTIE écrira donc un mail au président de la FNSF, pour lui signifier qu'il ne souhaite pas participer.

Fin de la séance à 19 h 30.

Patrick FOURASTIE

Remy BAYET

Secrétaire général

Président